

Affaire Mis et Thiennot : Bernard Chauvet est décédé



Bernard Chauvet (à droite) en compagnie de Jean Blanchet.

Il était, en 1947, à 18 ans, le plus jeune inculpé et condamné de l'affaire Mis et Thiennot. Il s'est éteint, hier matin.

Bernard Chauvet, compagnon d'infortune de Raymond Mis et Gabriel Thiennot, l'un des deux derniers survivants avec Jean Blanchet de cette affaire judiciaire qui a profondément marqué l'Indre, est décédé hier matin, vaincu par la maladie qui l'a emporté en quelques semaines.

Ses obsèques seront célébrées vendredi 2 novembre, à 10h, en l'église Saint-André de Châteauroux.

En 2005, il avait accepté de témoigner dans nos colonnes. Ce qu'il a refait, ensuite, à plusieurs reprises, en public, notamment à l'occasion de la projection du court-métrage *Présumés coupables*, au cinéma Apollo, en septembre 2009.

Bernard Chauvet avait 18 ans à l'époque de sa condamnation. Il était l'un des huit chasseurs interpellés à la suite de la découverte du corps de Louis Boistard, le garde-chasse, le 29 décembre 1946.

Condamné à deux ans de prison – une année à Châteauroux, l'autre à Bourges –, Bernard Chauvet, comme les sept autres personnes, n'aura de cesse, tout au long de sa vie, de clamer son innocence.

Lui, le fils et le neveu de gendarme, n'avait ainsi plus peur de dire qu'il ne croyait plus « *en la justice de son pays* ».

"□Nous étions des loques□"

« *Cette affaire*, disait-il à la NR, le 19 mai 2005, *on ne pourra pas jamais l'oublier.* » En mémoire, il avait toujours les interrogatoires à la gendarmerie de Mézières-en-Brenne.

« *Quand ils venaient nous chercher, on passait un sale quart d'heure. A la fin, nous n'étions plus que des loques. On aurait avoué n'importe quoi...* »

Tout au long de sa vie, jusqu'au bout de son dernier combat, Bernard Chauvet aura donc « *porté ce fardeau* ». Et conservé en mémoire l'image de son père lui rendant visite en prison, le « *visage déformé* ». Et cette question aussi qui, pour lui, comme pour six autres des « *condamnés* », ne trouvera jamais réponse□: « *Nous n'étions que des gamins à l'époque. Notre seul tort a été de se trouver dans ce secteur, ce jour-là. Pourquoi se sont-ils ainsi acharnés contre nous□?* »...

Bernard Chauvet avait 84 ans. Et l'affaire Mis et Thiennot, malgré un nombre conséquent de procédures, n'a jamais livré son secret.